

RÉFLÉCHIR ENSEMBLE À LA VILLE DE DEMAIN

12 mai 2016

LES APPLICATIONS INNOVANTES AU SERVICE D'UNE VILLE INTELLIGENTE ET CITOYENNE

Séverine NIRLO

DGA Economie Entreprises du Conseil Régional

Delphine DE DEA

Directrice Générale de l'AGORAH

Benoît PRIBAT

Responsable du Pôle Ressources de l'AGORAH

Vincent SAMINADIN

Chargé d'études Urbanisme Economique &
Commercial



SOMMAIRE

1. Présentation de l'AGORAH
2. Présentation des intervenants
3. La ville intelligente : durable, connectée et citoyenne
4. La stratégie Régionale pour un territoire numérique et innovant
5. Les innovations au service de la ville intelligente
6. L'open-data : vecteur d'innovation





1

PRÉSENTATION DE L'AGORAH

SOCLE COMMUN DE L'AGORAH

SOCLE COMMUN



FIL CONDUCTEUR DES
MISSIONS DE L'AGORAH =
SCHEMA D'AMENAGEMENT
REGIONAL (SAR) et ses
déclinaisons (schémas
régionaux)



COMPREHENSION &
PARTAGE DE LA
PROSPECTIVE DE
L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

LA PROSPECTIVE
TERRITORIALE DEVIENT LE
CŒUR DE METIER DE
L'AGENCE D'URBANISME



OBSERVATION,
EXPERTISE,
ANIMATION

COMPREHENSION = Observer, étudier
PARTAGE = Animer, fédérer

OBSERVER

Les observatoires représentent le socle de l'agence et la mémoire vivante du territoire. Véritables outils d'aide à la décision pour les politiques publiques, ils répondent à tous les enjeux complexes d'aménagement et à une territorialisation

« Des observatoires pour mieux comprendre et guider l'action »

des résultats. Les informations alimentent également les bases de données de l'agence et son système d'information géographique.

ÉTUDIER

Sur la base des données construites et rassemblées par les observatoires, l'AGORAH produit des analyses et expertises sur les différentes composantes de l'aménagement de La Réunion. Ces expertises sont mises au service du suivi et de l'évaluation du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et répondent notamment aux besoins des Etablissements Publics

« Des expertises au service d'une politique d'aménagement »

de Coopération Intercommunale (EPCI) et des acteurs de l'aménagement (Etat, Région, Département et Organismes publics et parapublics).

ANIMER

Après plusieurs décennies d'existence, l'AGORAH capitalise une immense banque d'informations. C'est un véritable centre de ressources et un espace d'échanges entre tous les partenaires de l'aménagement. Aussi, l'AGORAH impulse désormais des événements thématiques privilégiant le partage

« Un lieu d'échanges, de débats, de partage de la connaissance »

des connaissances et la capitalisation des bonnes pratiques.



L'AGORAH, observatoire, centre d'expertises et d'analyses de l'aménagement de La Réunion est une agence d'urbanisme structurée pour étudier et anticiper les impacts des évolutions démographiques du territoire. Ainsi, l'agence recense toutes les données en lien avec l'aménagement et produit des études stratégiques et prospectives sur l'urbain, l'habitat, l'environnement.

Pour imaginer La Réunion de demain, l'agence s'appuie sur des référentiels exigeants et fiables, en concertation avec les différents acteurs institutionnels, publics, privés ou issus de la société civile.

Cette approche avant tout innovante, riche de partages, et plus créative dans la compréhension de l'espace, constitue pour l'AGORAH, un nouveau challenge d'intelligence territoriale.

Pôle Urbanisme

- Le cœur de l'aménagement du territoire, l'urbanisme se veut un domaine de connaissance et de culture, dont l'objectif est de proposer une structuration cohérente de l'espace. En ce sens, le Pôle Urbanisme de l'AGORAH répond spécifiquement aux enjeux suivants :
 - La dimension urbaine participative au sein des Plans de l'Etat - La ville durable et inclusive (convention de la Réunion) ;
 - Le développement urbain et l'habitat, en lien avec le Plan de l'Etat - La ville durable et inclusive (convention de la Réunion) ;
 - La ville économique et l'habitat, en lien avec le Plan de l'Etat - La ville durable et inclusive (convention de la Réunion) ;
 - Le cadre de vie des communes rurales ;
 - La mobilité durable et les déplacements.

Pôle Environnement

- La gestion de l'environnement au travers de l'aménagement du territoire fait appel à de multiples compétences. Au sein de l'Agence d'Urbanisme de l'AGORAH, les enjeux suivants sont traités :
 - Les déchets (aménagement de l'Observatoire National des Déchets) ;
 - Le paysage (co-urbanisme avec l'Etat, le Comité d'Etat - aménagement, transport, développement économique) ;
 - Les hautes terres (aménagement de l'Observatoire des Hautes Terres de La Réunion) ;
 - Stratégie spatiale - l'habitat développé autour du principe de Terre Verte et Bleu (EPCI).

Pôle Habitat

- Les problématiques liées à l'habitat et au logement sont multiples. Elles sont en lien direct avec un aménagement durable, innovant et durable. Au sein du Pôle Habitat de l'AGORAH, les enjeux suivants sont traités :
 - Les nouvelles modalités - les types privés, les transactions immobilières et foncières ;
 - La lutte contre le logement indigne ;
 - Les dynamiques de construction dans le renouvellement urbain ;
 - Les évolutions du parc de logements sociaux ;
 - La stratégie sociale et la justice de la ville.

Pôle Ressources

- Suite à la création en 2013, le Pôle Ressources de l'AGORAH rassemble pleinement au sein de son département les services des observations et des études de l'agence. Cette mission est essentielle au sein de l'agence à l'observation complète des processus et des méthodes de fonctionnement. Dans un premier temps, l'agence s'est dotée d'un système de gestion de bases de données géographiques qui lui permet de constituer et de maintenir à jour les bases de données. Dans un second temps, l'agence a pu développer des outils de gestion de données géographiques qui permettent d'exploiter de manière plus efficace les données et bases de données de l'agence.

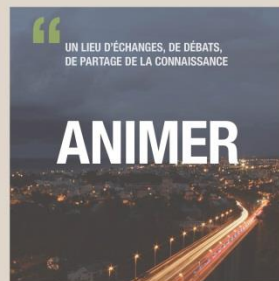
Enfin, le Pôle Ressources a permis la réorganisation même projet de l'agence de l'AGORAH par un système de données et de partage.



Les observatoires représentent le socle de l'agence et la mémoire vivante du territoire. Véritables outils d'aide à la décision pour les politiques publiques, ils répondent à tous les enjeux complexes d'aménagement et à une territorialisation des résultats. Les informations alimentent également les bases de données de l'agence et son système d'information géographique.



Sur la base des données construites et rassemblées par les observatoires, l'AGORAH produit des analyses et expertises sur les différentes composantes de l'aménagement de La Réunion. Ces expertises sont mises au service du suivi et de l'évaluation du Schéma d'Aménagement Régional (SAR) et répondent notamment aux besoins des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des acteurs de l'aménagement (Etat, Région, Département et Etat des organismes publics et parapublics).



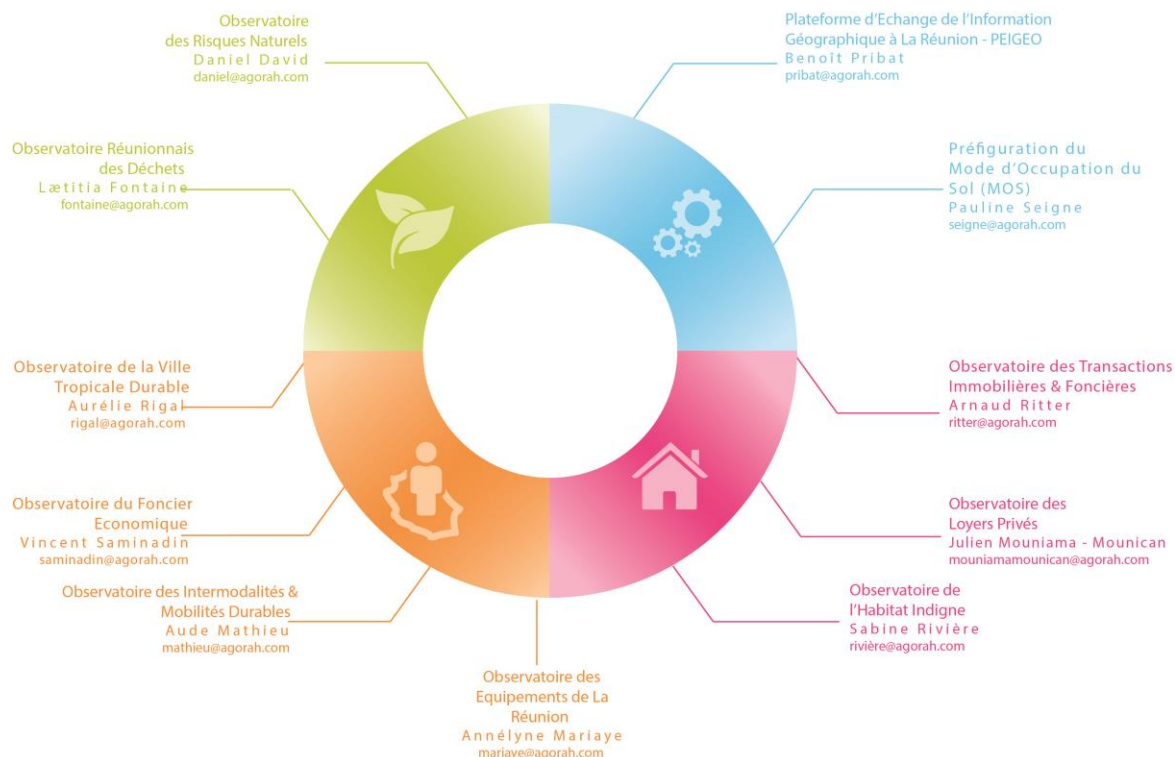
Après plusieurs décennies d'existence, l'AGORAH capitalise une immense banque d'informations. C'est un véritable centre de ressources et un espace d'échanges entre tous les partenaires de l'aménagement. Aussi, l'AGORAH impulse désormais des événements thématiques privilégiant le partage des connaissances et la capitalisation des bonnes pratiques.

- UNE AGENCE D'URBANISME DEDIEE A LA PROSPECTIVE TERRITORIALE
 1. Comprendre le territoire en l'observant (11 observatoires / Bilan des observatoires annuel) ;
 2. Comprendre le territoire en l'étudiant (accompagnement des schémas régionaux / SAR et déclinaisons);
 3. Partager les savoirs en fédérant tout type d'acteurs (ateliers inter-acteurs, conférences, colloques, réflexions partagées, diagnostics en marchant, ;

- UNE AGENCE D'URBANISME, LABORATOIRE D'IDEES AU SERVICE DU TERRITOIRE
 1. Un laboratoire d'idées au service de l'innovation (PEIGEO, MOS, CRI / ville intelligente) ;
 2. Un laboratoire d'idées au service du projet urbain (« à la croisée des regards sur notre territoire, l'Agorah invite . . . », plans guides urbains, ;

- UNE AGENCE D'URBANISME, OUVERTE SUR LE MONDE
 1. Des activités transversales ouvertes à la Coopération régionale (partenariat AFD, . . .) ;
 2. Des échanges de bonnes pratiques avec le réseau FNAU et particulièrement les agences ultramarines (Martinique et Guyane) ;
 3. Un site internet rénové « www.agorah.com »

10 OBSERVATOIRES THEMATIQUES



=> Des observatoires historiques relancés grâce au soutien des partenaires, comme : les Transactions Immobilières et Foncières avec l'EPFR, le Foncier économique avec l'AFD, les Déchets avec l'ADEME et l'AFD, les Mobilités durables et intermodalités avec la Région Réunion, ...

=> Des observatoires expérimentaux au niveau national comme : les Loyers Privés avec la DEAL et l'ADIL.

=> Des observatoires nouveaux issus de bases de données existantes, remobilisées et performantes comme : Ville tropicale durable, Equipements, Habitat Indigne,

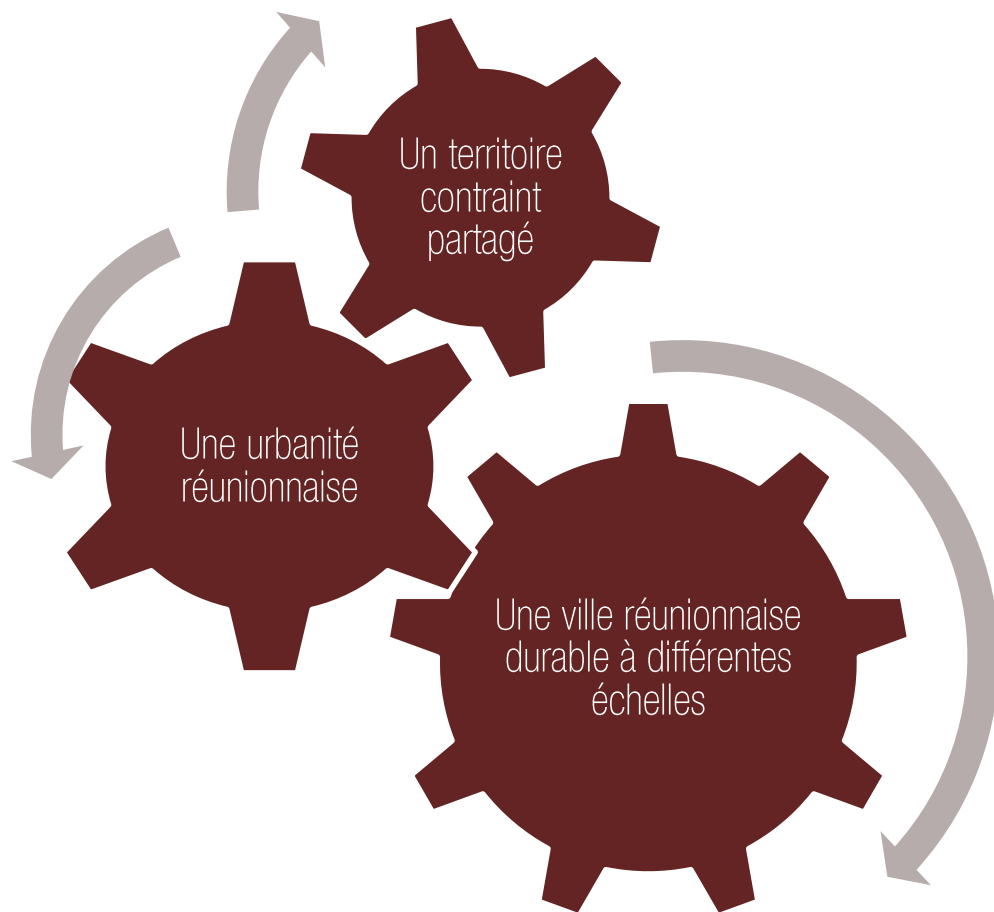


2

LA VILLE INTELLIGENTE : DURABLE, CONNECTÉE ET CITOYENNE

LA VILLE INTELLIGENTE DURABLE

Face aux défis démographiques, environnementaux, sociétaux et économiques, la ville durable réunionnaise peut être décrite à travers différentes dimensions :



LA VILLE INTELLIGENTE CONNECTÉE



La création de la ville intelligente nécessite le partage des données, ce qui passe par le stockage d'une multitude de données (Big Data) et par une ouverture de ces données (Open-Data).

Cette donnée doit alors être :

- Mutualisée,
- Interopérable,
- Ouverte aux professionnels et au grand public,
- Tout en restant sécurisée.



Il s'agit pour La Réunion de développer son propre modèle de ville intelligente tropicale, adaptée à son contexte insulaire et potentiellement vecteur de bonnes pratiques pour les autres îles de l'Océan Indien.

LA VILLE INTELLIGENTE CITOYENNE

La ville intelligente se veut également citoyenne à travers la multiplication des services aux habitants que permettent la gestion et l'exploitation des informations, et répondant aux différentes catégories d'usages :

- **L'usage fonctionnel** (déplacements, informations, administration...),
- **L'usage ludique** (loisirs, tourisme, ...),
- **L'usage environnemental** (énergie, eau, déchets, ...),
- **L'usage pour la sécurité des biens et des personnes** (risques naturels).

Tapis de jeux interactif



iGirouette, panneau d'information alimenté par les réseaux sociaux





3

PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

Séverine NIRLO
Directrice Générale Adjointe Economie Entreprises
Conseil Régional



Séverine NIRLO est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Toulouse. Elle a occupé un premier poste au sein de la CCI Réunion en tant que Conseillère Entreprises avant une expérience à l'international au sein du World Trade Center de Montréal comme Conseillère Import / Export.

De retour à La Réunion, elle poursuit sa carrière au sein de la Mission Locale Intercommunale avant de devenir Directrice Générale Adjointe Solidarités Actives au Conseil Départemental en 2012.

En 2013, elle intègre le Conseil Régional en tant que DGA Formation Education Mobilité Culture Sport Egalité des chances. Depuis mars 2016, elle occupe le poste de DGA Economie Entreprises.

Yann BARE RABENANTOANDRO
Directeur du Service Communication de la
ville de Saint-Pierre
En charge de l'application My Saint-Pierre



Yann Baré Rabenantoandro, 40 ans, est directeur de la communication de Saint-Pierre de La Réunion depuis août 2014 et consultant en communication, stratégie et gestion de crise à INVENTIO. Il est détenteur d'une maîtrise de droit privé, et diplômé de l'Université de La Réunion et de la faculté de droit d'Aix-Marseille.

Consultant en communication et stratégie depuis plusieurs années, il a accompagné des entreprises locales et nationales sur d'importants projets structurants (le feu Tram-Train notamment). Journaliste politique et économique 13 années durant, rédacteur en chef, présentateur de magazines d'information et de journaux télévisés, il a exercé sur Antenne Réunion et RTL Réunion.

Bruno LOCK-KOON
Directeur Clientèle
B&B Web Expertise



Avec plus de 10 années d'expériences dans le développement informatique, il a créé la société B&B Web Expertise avec ses 2 associés Bruno MACE et Jérémie GAULIN en 2009. À l'origine, elle était spécialisée dans le développement d'applications métier à forte valeur ajoutée. Cependant, ces dernières années, avec l'essor des tablettes et des smartphones, elle s'est aussi diversifiée dans le développement d'applications mobiles sur mesure. B&B Web Expertise est l'un des leaders de son secteur et accompagne depuis de nombreuses années les organismes publics (ARS Océan Indien, CCI Réunion, Ville de Saint-Pierre, ...) et privés (Veolia Eau, Colipays, Hary-G, Hyundai Réunion, ...) dans leurs projets.

Arnaud VANDECASTEELE
Gérant de MAPALI
Référant OpenStreetMap Réunion



Docteur en Géomatique, Arnaud Vandecasteele travaille depuis plus de 10 ans dans le domaine des SIG. Spécialisé dans les outils et logiciels Open Source, il participe activement à leur promotion notamment au travers du site internet (geotribu.net) qu'il anime. Passionné également par l'Open Data, il est l'un des principaux contributeurs du projet OpenStreetMap à la Réunion. Plus récemment, c'est dans le domaine du drone appliqué à la cartographie qu'Arnaud consacre son temps et son énergie.



Tibor KATELBACH
Fondateur COMMUNECTER
Association Open Atlas

Sylvain BARBOT
Fondateur COMMUNECTER
Association Open Atlas

Afin de créer une structure démocratique et collaborative, **Open Atlas** est à l'initiative de la création d'une SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif) portant le nom de la communauté : **Pixel Humain**. Cette SCIC regroupera les acteurs du projet (Salarié, Partenaire, Client Partenaire, Investisseur, Collectivité..) et permettra l'ouverture à la communauté pour y construire le projet de bien commun "Communecter".

Cet outil propose de faciliter l'échange et les décisions démocratiques sur un territoire : l'ambition de la SCIC est de l'utiliser pour sa propre gestion et ainsi appliquer les mêmes règles d'intelligence collective.



4

LA STRATÉGIE RÉGIONALE POUR UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE ET INNOVANT

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) est un document référent fixant une ambition de desserte numérique à horizon 10/15 ans ;

La réflexion stratégique de la Réunion s'inscrit dans une stratégie nationale et européenne afin de rattraper ce retard ;

Le développement du très haut débit constitue un triple enjeu : équité d'accès entre les citoyens, modernisation des services publics, attractivité économique.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET OBJECTIFS



L'article 23 de la loi n° 2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique a introduit dans le CGCT un article L1425-2 qui prévoit l'établissement, à l'initiative des collectivités territoriales, de schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique (SDTAN) au niveau d'un ou plusieurs départements ou d'une région.

Etablir une situation à atteindre en matière de desserte numérique du territoire considéré,

Evaluer l'effort à consentir pour y parvenir et la part prévisible qu'y prendront les opérateurs privés,

Arrêter des orientations sur les actions publiques à mettre en œuvre pour atteindre la situation cible.

LE SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET OBJECTIFS

Citoyens : Les besoins en débits vont être amenés à augmenter dans les années à venir

- Retard de pénétration du haut débit dans les foyers à la Réunion par rapport à la métropole mais l'équipement en mobile est en revanche supérieur à la métropole ;
- Le multi-équipement des foyers en appareils numériques interconnectés va entraîner un accroissement des besoins en débit, tant à la Réunion qu'en métropole.

Services Publics: Le très haut débit permettra de nouveaux services aux populations

- Santé : Modernisation des pratiques médicales (télémédecine, maintien à domicile, dossier unique patient...);
- Education : Environnement Numérique de Travail, Enseignement à distance via vidéoconférence;
- Administration : Poursuite de la dématérialisation des procédures administratives, développement de la visioconférence...

Entreprises/développement économique : Un critère essentiel d'attractivité

- La qualité des télécommunications représente le 3ème critère d'implantation des entreprises, et constitue un élément de la compétitivité de la Réunion.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE (S3)



INOVONS
La Réunion



S3 => Un « programme de transformation territoriale », un « processus de sélection » visant la « priorisation et la concentration des ressources sur un nombre limité de domaines d'activités et secteurs technologiques où une région dispose d'un avantage comparatif au niveau mondial, et susceptibles de générer de nouvelles activités innovantes qui conféreront aux territoires, à moyen terme, un avantage concurrentiel dans l'économie mondiale. »

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE (S3) OBJECTIFS

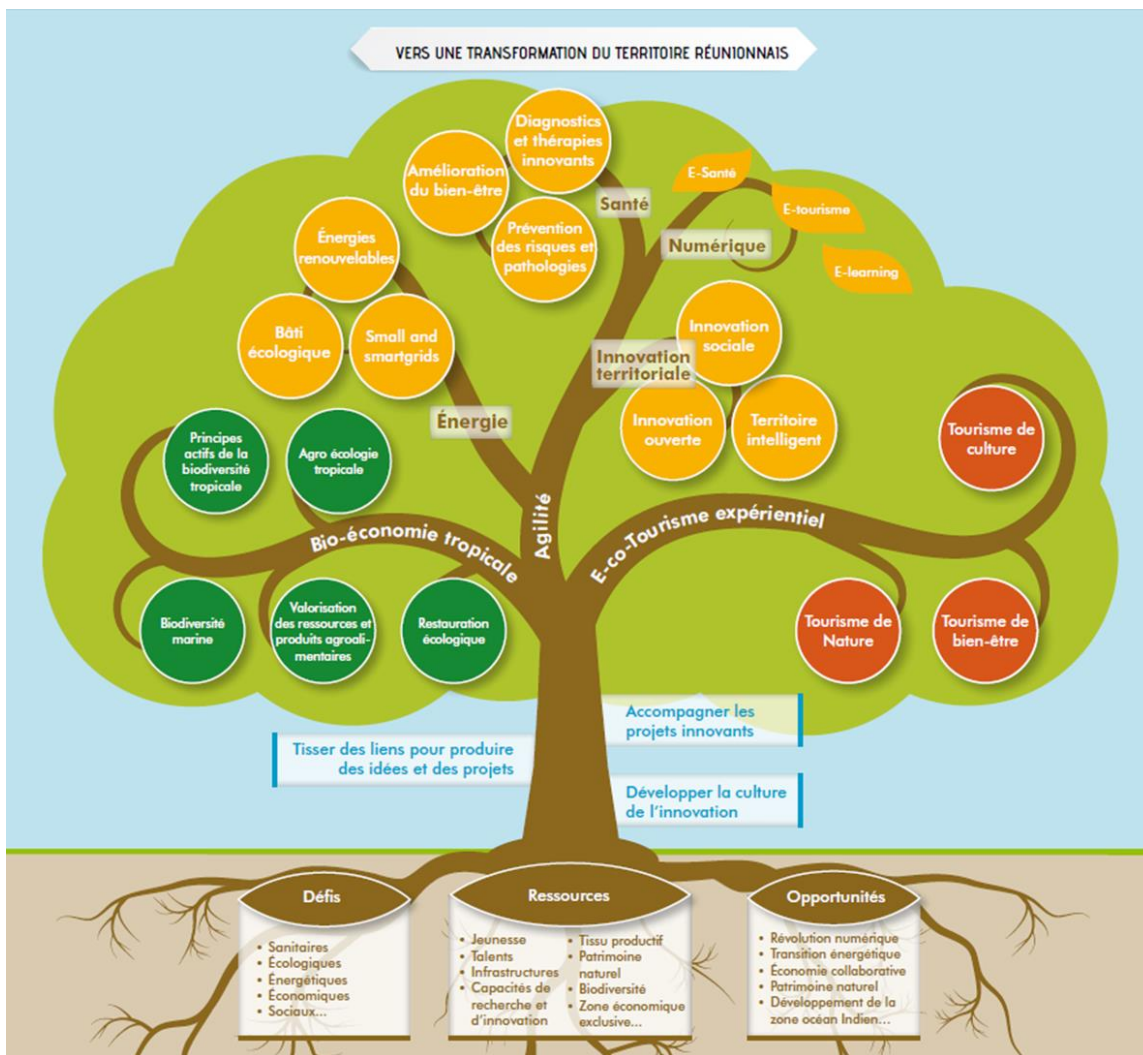
Capitaliser sur les ressources locales pour inventer des solutions adaptées au monde post-fordiste ;

Faire du traitement de la dépendance et de la vulnérabilité insulaire, un levier pour le développement d'activités et la conquête de nouveaux marchés ;

Assurer la sécurisation économique, financière, alimentaire, énergétique, écologique et sociétale ;

Faire de La Réunion, la plateforme européenne d'innovation.

LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE (S3)



LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI NOTRE

La Région est la collectivité responsable de la définition des orientations en matière de développement économique sur son territoire,

La Région élabore un schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation (SRDEII) à valeur prescriptive,

La Région est seule compétente pour définir et octroyer des aides en faveur de la création ou extension d'activités économiques,

La Région est seule compétente pour attribuer des aides aux entreprises en difficulté,

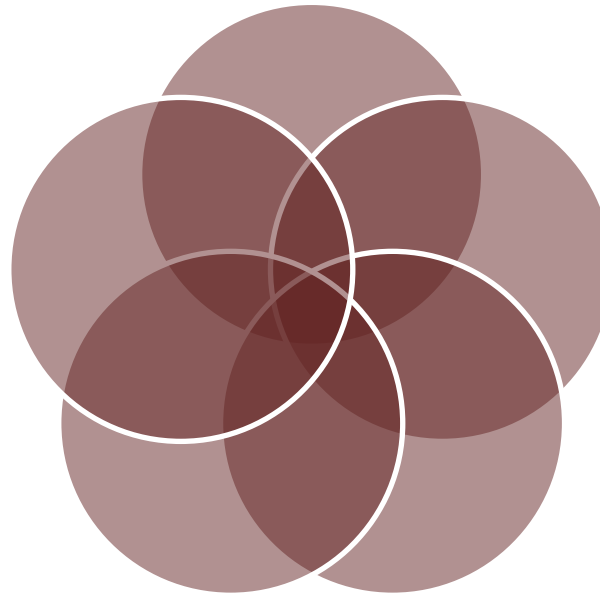
La Région élabore un schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SEFORRE)

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)

Co-élaboré (en
concertation avec les
EPCI)

Incluant un
aménagement
spatial équilibré du
territoire

Comportant des
enjeux tels que
tourisme,
innovation, usages
numériques



Adopté par la
Région (avant le 31
décembre 2016) et
approuvé par le
Préfet

Applicable au 1^{er}
janvier 2017 et
couvrant une
période de 5 ans

LE SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)

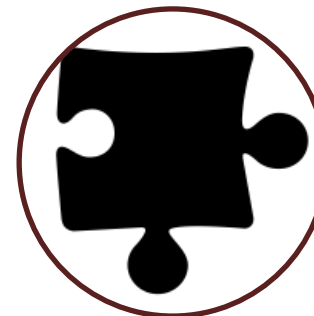
Les objectifs du SRDEII :



Définition des orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation d'entreprises



Définition des orientations en matière d'attractivité du territoire régional et de développement de l'économie solidaire



Organisation de la complémentarité des actions menées par la région en matière d'aides aux entreprises avec celles menées par les autres collectivités territoriales





5

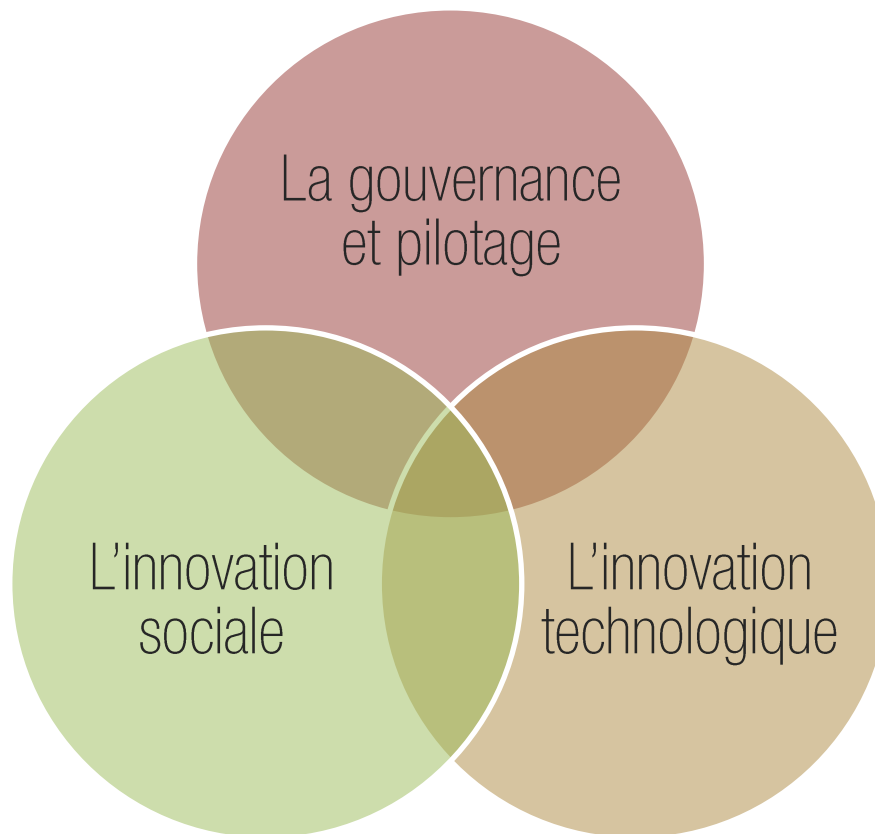
L'INNOVATION AU SERVICE DES VILLES INTELLIGENTES

DES INTELLIGENCES DIFFÉRENTES POUR DES TERRITOIRES DIFFÉRENTS

- Il n'existe pas de définition universelle de ce qu'est une ville intelligente.
- Une ville intelligente est avant tout un **projet partagé par l'ensemble des parties prenantes d'un territoire** :
 - **Lyon** : « La ville agréable à vivre »,
 - **Rio de Janeiro** : « La ville prédictive »,
 - **Stockholm** : « La ville verte et connectée ».
- C'est à partir des objectifs visés que les acteurs choisissent les intelligences à solliciter, à travers la définition d'une feuille de route et/ou d'un plan stratégique.

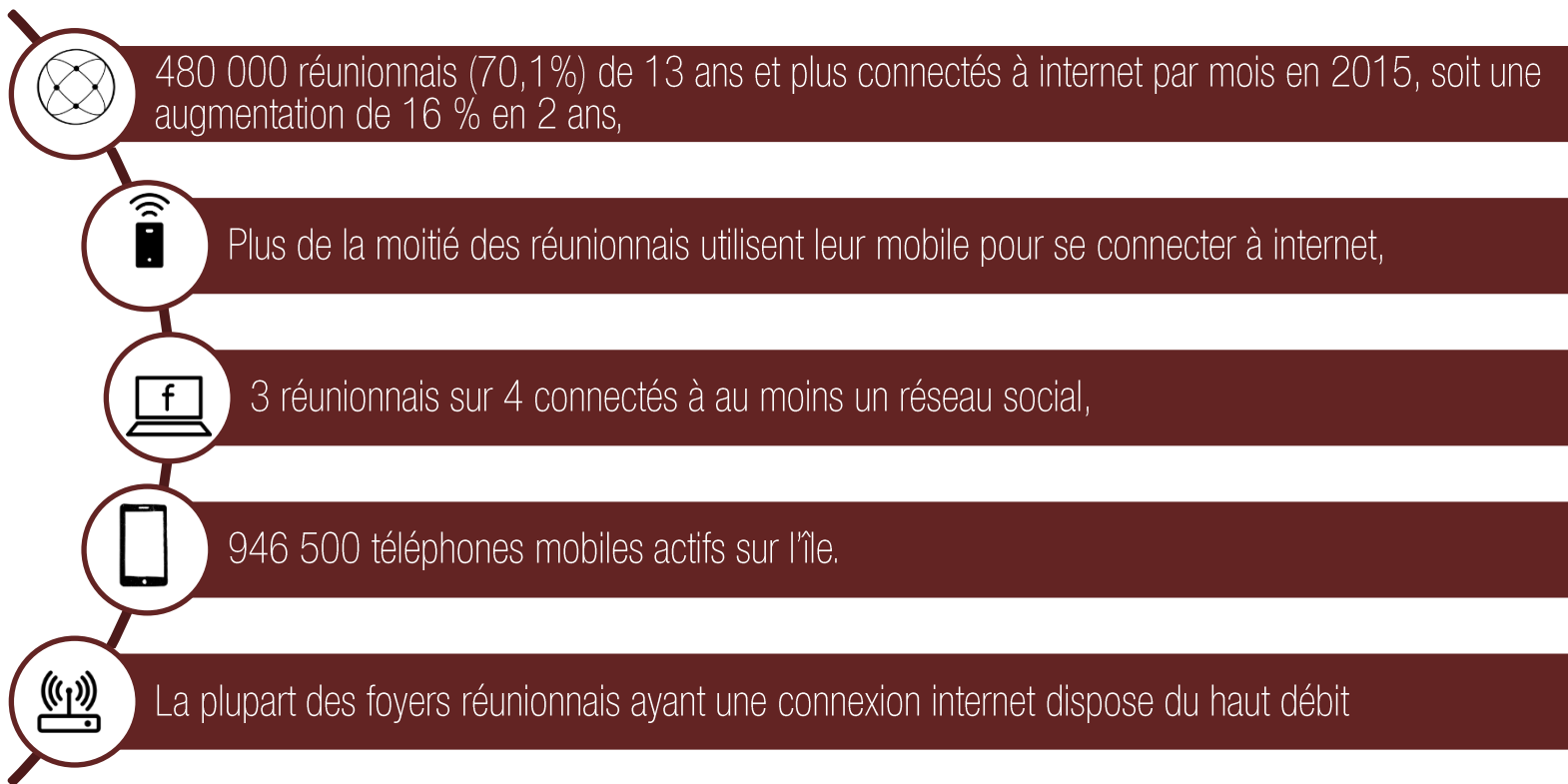
DES INTELLIGENCES DIFFÉRENTES POUR DES TERRITOIRES DIFFÉRENTS

- L'évolution de la ville vers une « *Smart City* » est finalement le fruit de trois composantes essentielles, à savoir :



LA GOUVERNANCE DE LA VILLE INTELLIGENTE

- L'importance d'un **portage politique fort** par un élu référent ou un comité de pilotage, notamment au niveau communal, dans une démarche de ville intelligente.
- Une nouvelle organisation des services, décroisonnés et plus à même de travailler en mode projet. L'apparition de **services dédiés à cette nouvelle facette de la ville** : le « *Chief Digital Officer* » à New York, le « *Data Chief Officer* » rattaché au Directeur Général des Services à Mulhouse, Henri Verdier : « *Chief Data Officer* » au niveau national.
- Un **partenariat public-privé-habitant** qui représente une condition sine qua none du fonctionnement de la ville intelligente.
- **Le projet de ville intelligente s'inscrit dans le temps long** : à mesure de petites initiatives et des grands projets, publics comme privés.



Source : Etude 2015 de l'Observatoire des Usages Internet (OUI) à La Réunion par Médiamétrie

L'accès à internet, à des débits importants, est une condition nécessaire afin que services, applications et autres objets connectés puissent se déployer en faveur d'une ville connectée.

— La ville rendue ainsi connectée permet une gestion optimisée des flux urbains qui deviennent alors intelligents :

- **Les mobilités** : L'intelligence se fait à travers la possibilité donnée aux usagers d'accéder à une multitude de modes de déplacement alternatifs à la voiture, et ce de la manière la plus simple possible.
 - L'application allemande MOOVEL,
 - la carte Octopus à Hong-Kong,
 - le Pass Navigo à Paris, ...



- **Le commerce** : Par le biais de la démocratisation d'internet et des smartphones, les habitudes des consommateurs changent et mêlent de plus en plus le virtuel au réel dans leur expérience d'achat. Cette évolution dans les habitudes des consommateurs doit ainsi trouver une réponse de la part des commerçants et des collectivités :
 - le phénomène du « Web-to-Store »,
 - l'apparition des vitrines QR Code d'Ebay,
 - le projet de « Climate Street » à Amsterdam, ...



- **Les espaces publics connectés** : les nouvelles technologies au service de la réappropriation des espaces publics par la population. C'est ce même brassage d'utilisateurs de cultures différentes qui favorisera le vivre-ensemble et le lien social.
 - Les bancs connectés à Boston,
 - L'accès Wi-Fi en libre-service,
 - Les abribus connectés à Paris,
 - Les bornes interactives, ...



L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

- **L'eau, énergie, déchets** : la durabilité de l'espace urbain est conditionnée à une gestion optimisée des ressources et au développement de sa résilience. La révolution des capteurs intelligents permet ainsi une gestion des ressources en temps réel et une meilleure réactivité des services compétents.
 - Smart grids,
 - Collecte intelligente des déchets à Genève,
 - Compteur d'eau intelligent, ...

Toutes ces innovations technologiques contribuent à dessiner une ville résiliente, frugale, et connectée.

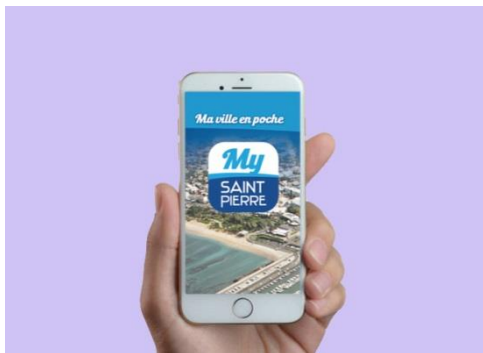


— Au-delà d'être connectée, la ville intelligente doit faire preuve d'innovation sociale et avant tout être une ville citoyenne où l'utilisateur occupe une place centrale.

- **L'économie sociale et solidaire** : la création de lieux créatifs (living lab, fab lab, tiers lieux, ...) vecteurs d'innovation.



- **Les initiatives citoyennes et la participation des habitants** : la démocratisation d'internet et des objets connectés (smartphones et tablettes) ont révolutionné l'action citoyenne. Ces outils permettent aujourd'hui au citoyen de participer à l'évolution de son cadre de vie. Cela lui permet également de proposer lui-même des initiatives et de faire remonter ses attentes et ses besoins à la collectivités. Il devient alors acteur de la vie publique.
 - Applications mobiles,
 - Réseau de quartier,
 - Site internet d'auto-partage,
 - Processus de concertation,
 - Portail citoyen, ...



OpenStreetMap

- Le lancement prochain d'une action innovante au sein de l'agence d'urbanisme : **L'AGORAH LAB'**



Proposer une vision
sensible de
l'aménagement du
territoire



Encourager les actions
innovantes



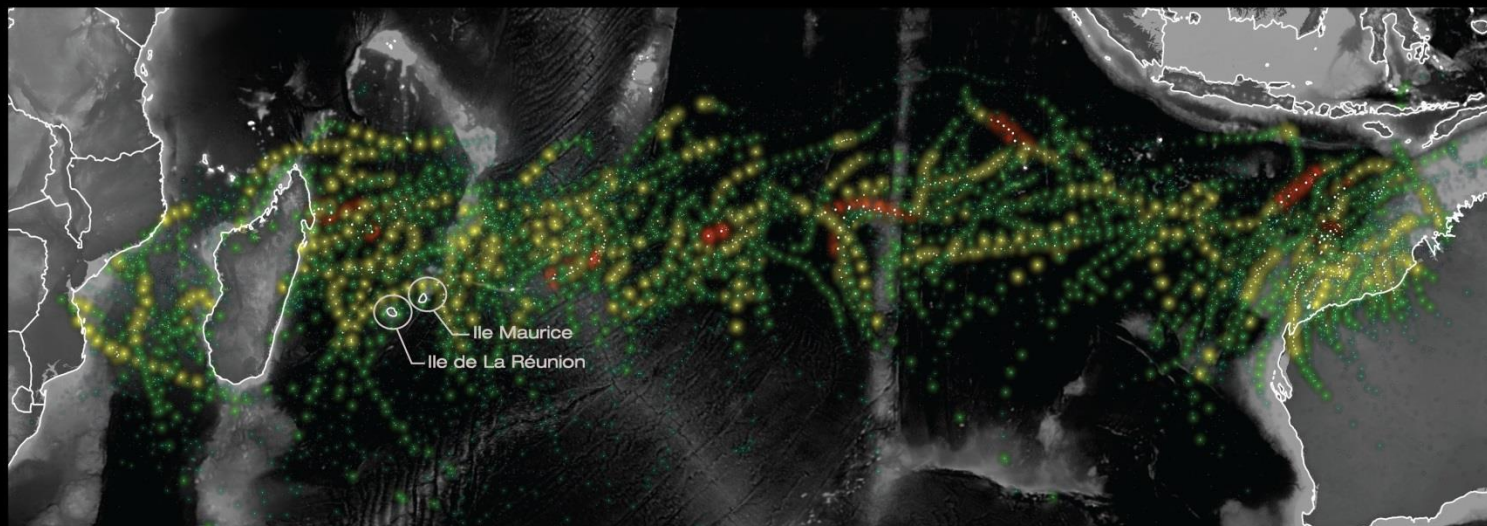
Animer le réseau
d'acteurs sur l'innovation
et la culture en lien avec
l'aménagement du
territoire





6

L'OPEN DATA – VECTEUR D'INNOVATION



CYCLONES

Perturbations et tempêtes tropicales | Localisations et intensités depuis 1978

Données

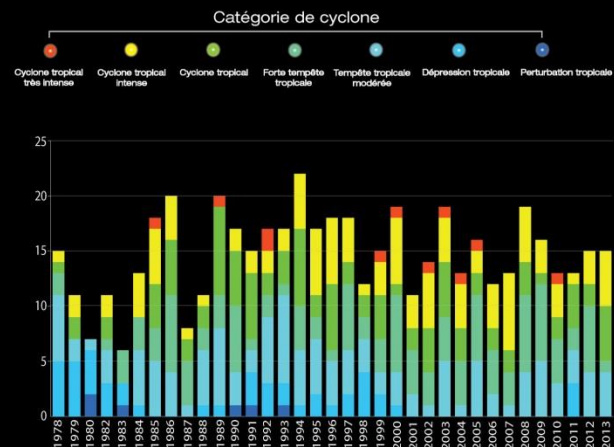
METEO FRANCE | meteofrance.re

NOAA International Best Tracks Archive | ncdc.noaa.gov

NASA visible earth | visibleearth.nasa.gov

Cette carte présente l'ensemble des phénomènes cycloniques répertoriés dans le sud de l'Océan Indien depuis 1978. Les différentes couleurs représentent leur intensité selon l'échelle de classification des cyclones utilisée pour cette région du monde.

Cette représentation permet de visualiser les zones de naissance puis de déplacement de ces phénomènes à proximité de l'île de La Réunion.





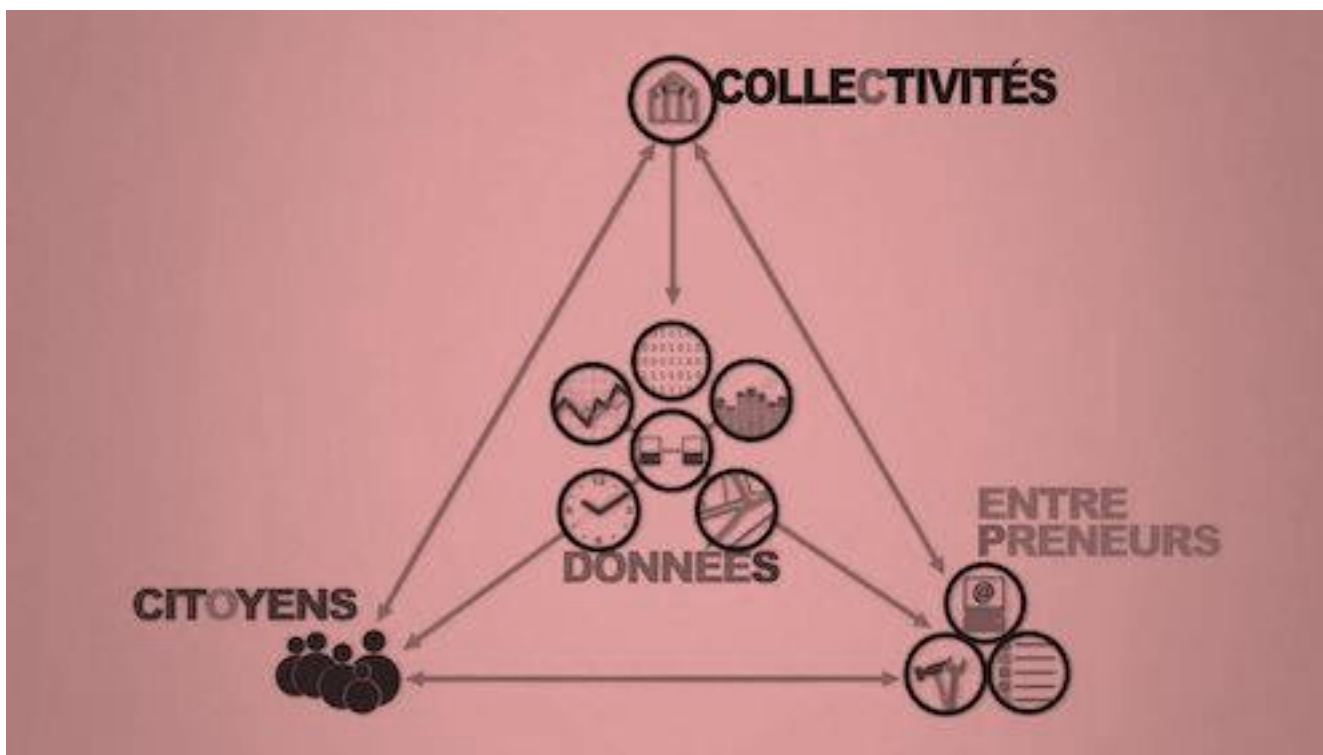
- Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 : loi Cada (Commission d'accès aux documents administratifs) ;



- Directive européenne n°2007/2/CE du 14 mars 2007 : directive INSPIRE (Infrastructure for Spatial information in Europe) ;
- Ordonnance n°2010-1232 du 21 octobre 2010 ;
- Ordonnance n°2013-1184 du 19 décembre 2013 ;



- Actualité : La loi numérique et son volet Open Data.



L'OPEN DATA - VECTEUR D'INNOVATION

QUELQUES CHIFFRES

18 484

Jeux de données



96 839

Ressources



1 420

Réutilisations



715

Organisations



Source : Data.Gouv.fr

Accessible au : www.peigeo.re



UNION EUROPÉENNE



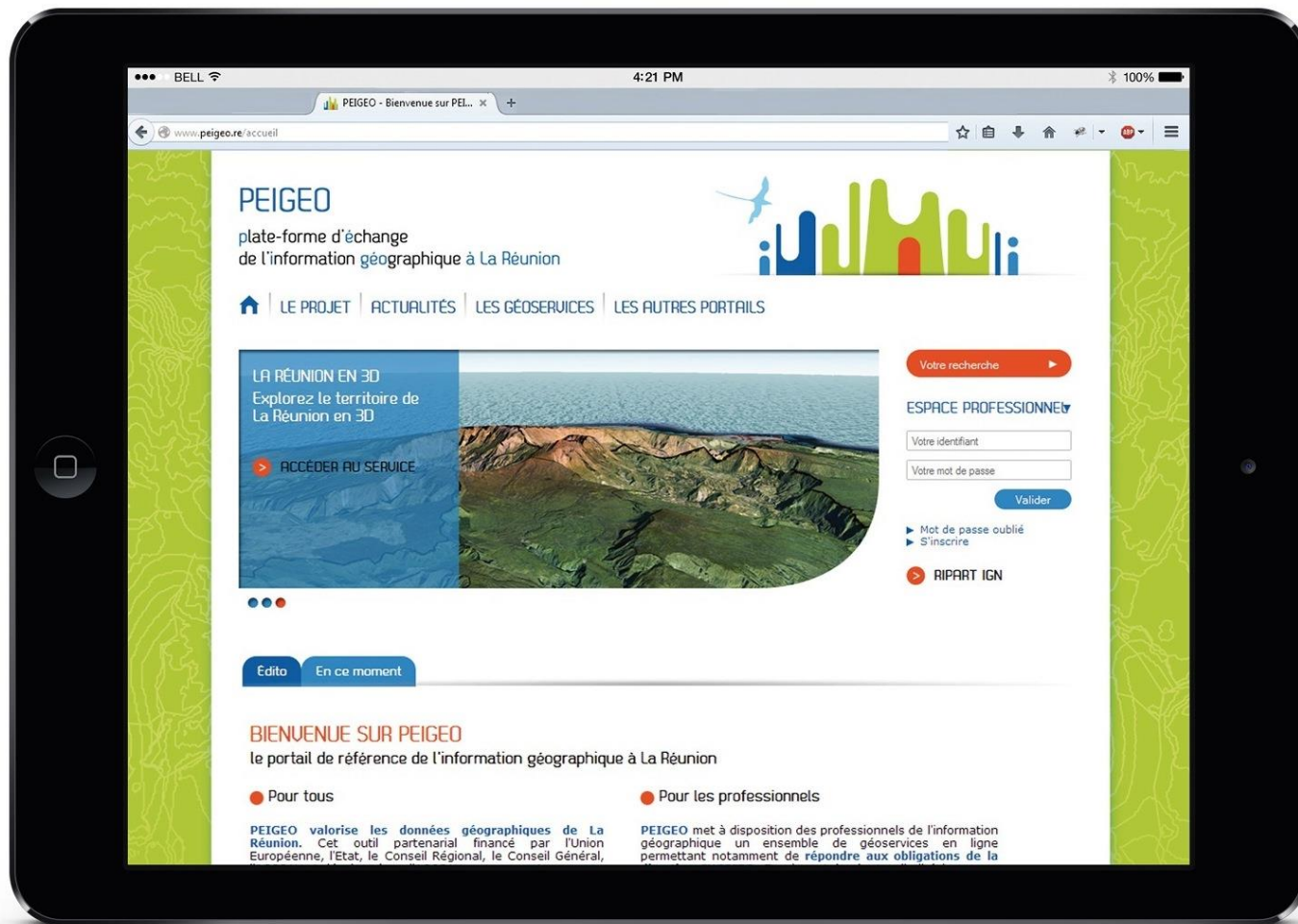
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



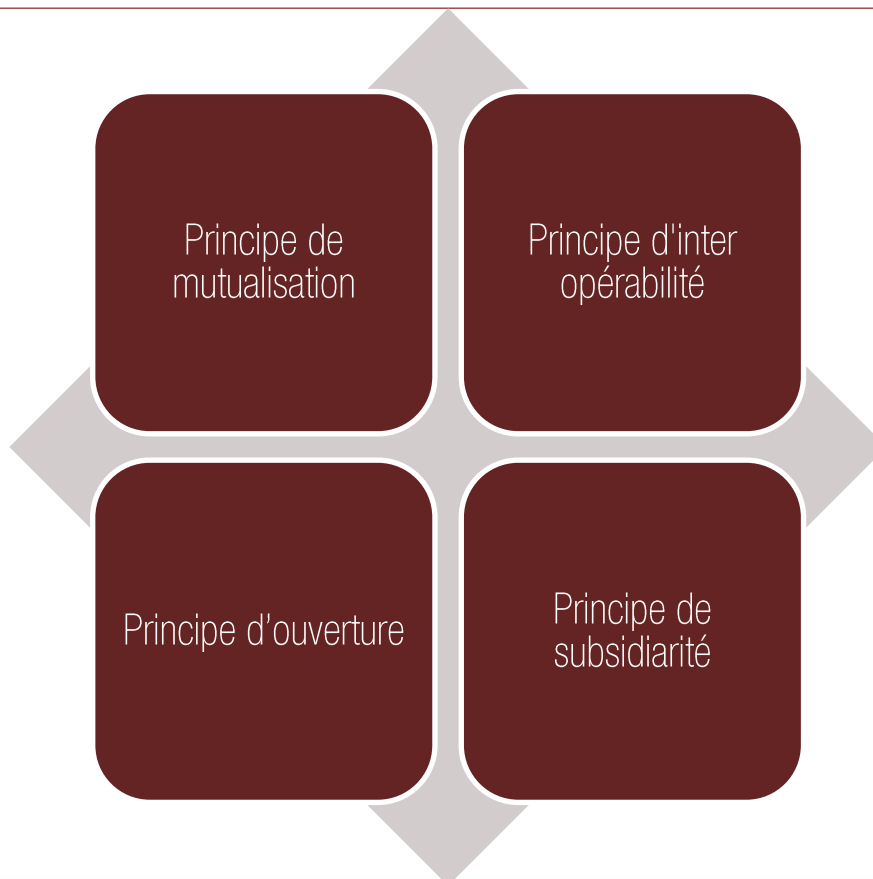
RÉGION RÉUNION



CONSEIL GÉNÉRAL
Réunion



" L'accès à l'espace professionnel de PEIGEO est ouvert aux acteurs publics et parapublics qui souhaitent partager des données géographiques via la signature d'une charte d'adhésion qui repose sur les principes suivants ... "



L'OPEN DATA - VECTEUR D'INNOVATION

PEIGEO – DONNÉES ET APPLICATIONS



Cadastre

- PCI Vecteur ;



Fonds de carte IGN



Le Catalogue des données géographiques

- Permet de répondre à la directive INSPIRE



Application POS-PLU

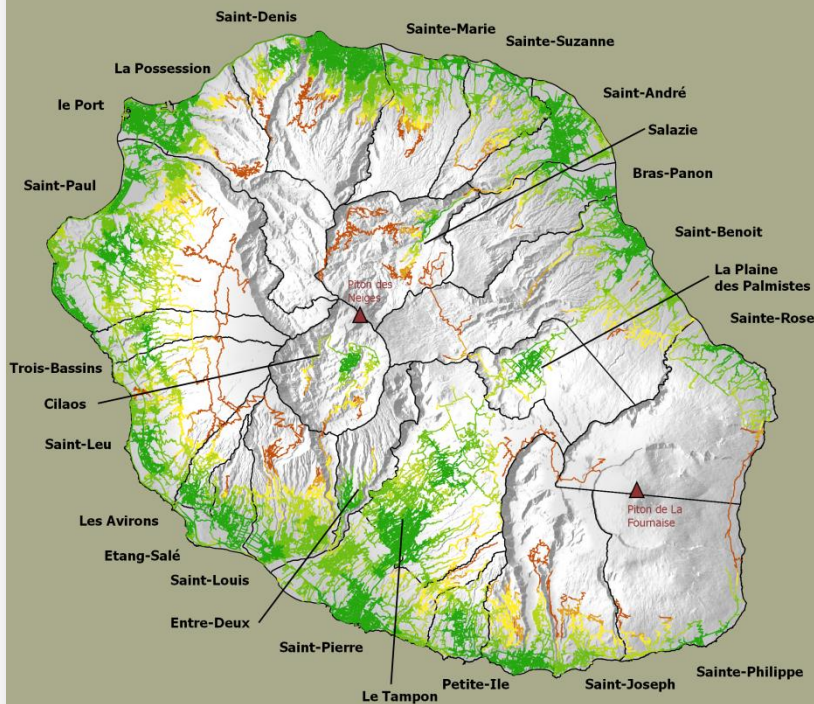
- Base permanente des POS et des PLU de l'AGORAH,



Les données métiers

- Gestion par l'organisme producteur ;
- Mise à disposition sur PEIGEO.

Temps de déplacement depuis les SDIS jusqu'aux zones de vulnérabilité au risque incendie

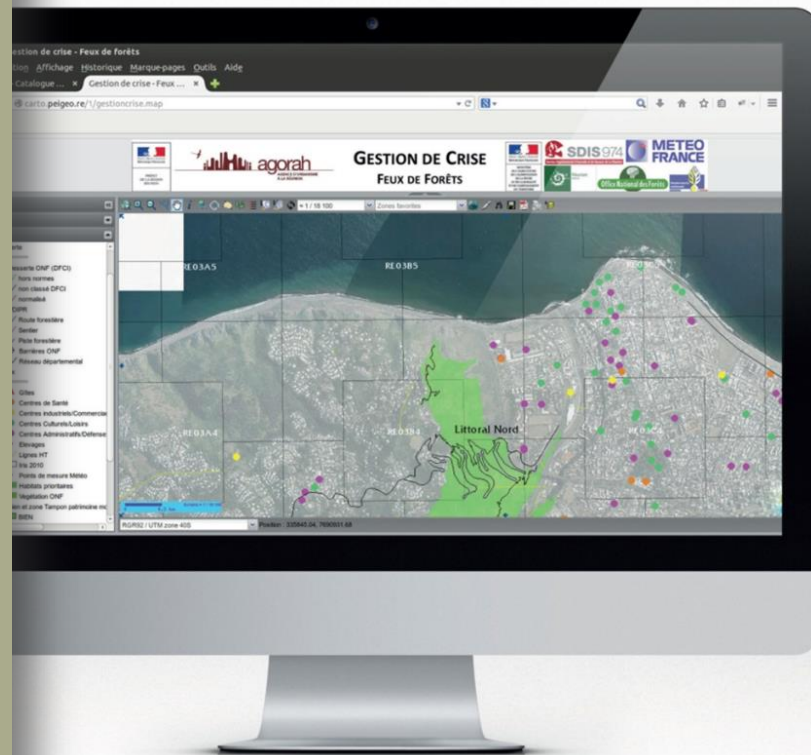


Temps de déplacement

- Moins de 4 minutes
- Entre 4 et 8 minutes
- Entre 8 et 12 minutes
- Entre 12 et 16 minutes
- Entre 16 et 20 minutes
- Pus de 20 minutes



Source : BD_Topo© IGN
Réalisation : AGORAH/PR/LLP
Mai 2016



Merci pour
votre attention.

Pour plus d'informations :

Séverine NIRLO

DGA Economie Entreprises du Conseil Régional

Delphine DE DEA

Directrice Générale de l'AGORAH

Benoît PRIBAT

Responsable du Pôle Ressources de l'AGORAH

Vincent SAMINADIN

Chargé d'études Urbanisme Economique &
Commercial